



L'ÉCHELLE DU POUVOIR

Femmes et travail

La progression de l'activité salariée des femmes a représenté un élément majeur de la transformation de leur statut social au cours des trois dernières décennies. Toutefois, cette dynamique n'a pas débouché sur une égalité des sexes face au travail et à l'emploi. La ségrégation horizontale (division sexuée du travail concernant les formations et les métiers) se double d'une ségrégation verticale (les femmes sont de moins en moins nombreuses au fur et à mesure que l'on progresse dans l'échelle des métiers).

La hiérarchisation des métiers

Les femmes sont minoritaires dans les postes et les métiers les plus valorisés socialement et/ou financièrement. Elles représentent 76,8% des employés et 49,4% des professions intermédiaires (en particulier dans les métiers de l'éducation, du soin, et de l'accompagnement s'inscrivant dans la continuité du rôle et des valeurs « féminines »). Elles ne sont plus que 37,3% parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures et 17,1% parmi les chefs d'entreprises de 10 salariés et plus. Source : Insee, enquête emploi 2007

Les inégalités professionnelles

En France, alors que depuis 1972 la loi impose « à travail égal, salaire égal », le salaire moyen des femmes reste inférieur à celui des hommes de 18,5% dans le secteur privé et semi-public et de 37% si on intègre les temps partiels (30,3% des femmes occupent un emploi à temps partiel contre 5,8% des hommes. La part des femmes parmi les travailleurs à temps partiel est de 82%). Source : Insee, enquête emploi 2007

Femmes et représentation politique

Plusieurs décennies après l'accès des femmes au droit de vote (loi du 21 avril 1944 pour la France), leur participation en politique reste faible et ce, malgré la mise en place de quotas ou d'actions visant à accroître la représentation des femmes en politique.

Les femmes représentent :

12,3% des conseillers généraux

13,8% des maires

18,5% des députés

21,9% des sénateurs

35% des conseillers municipaux

43,6% des députés français au Parlement européen

47,6% des conseillers régionaux / Source : Observatoire de la parité 2008